



Révisé en novembre 2021

## Medicare couvre le vaccin contre la COVID-19

Les adultes de 65 ans et plus souffrant d'affections chroniques graves courent un risque plus élevé de contracter une maladie plus grave due au coronavirus 2019 (COVID-19). Il est important de parler à votre médecin ou au service de santé local de la possibilité de vous faire vacciner pour vous protéger, vous et vos proches, contre la COVID-19.

Vous ne payez rien pour le vaccin contre la COVID-19 et l'administration du vaccin. Si vous avez 65 ans et plus ou si vous êtes à haut risque, Medicare couvre l'injection de rappel du vaccin COVID-19 de Pfizer ou Moderna au moins 6 mois après que vous ayez reçu votre deuxième dose de la série de vaccins, ou l'injection de rappel du vaccin COVID-19 de Johnson & Johnson après 2 mois ou plus. Vous ne pouvez choisir que le vaccin que vous recevrez pour votre **rappel** - obtenez un rappel du même vaccin COVID-19 que celui que vous avez reçu initialement, ou choisissez-en un autre.

Si vous êtes immunodéprimé (par exemple, si vous avez subi une transplantation d'organe et que vous avez un risque plus élevé d'infections et d'autres maladies), Medicare couvrira une dose supplémentaire du vaccin COVID-19 au moins 28 jours après votre deuxième dose.

**Remarque :** Ne mélangez pas les vaccins pour votre troisième dose. Si vos 2 premières doses étaient Pfizer, votre troisième dose devrait également être Pfizer. Si vos 2 premières doses étaient Moderna, votre troisième dose devrait également être Moderna.

Lorsque vous allez vous faire vacciner, n'oubliez pas d'apporter votre carte Medicare **rouge, blanche, et bleue** afin que votre prestataire de soins puisse facturer Medicare. Vous aurez besoin de votre carte Medicare, même si vous êtes inscrit à un plan Medicare Advantage. Connectez-vous à (ou créez) votre compte sécurisé sur [Medicare.gov](https://www.Medicare.gov) pour imprimer une copie officielle de votre carte.

Si vous bénéficiez de Medicare et que vous avez des difficultés à vous faire vacciner dans un lieu éloigné de votre domicile (par exemple, parce que vous avez un handicap), Medicare paiera un médecin ou un autre prestataire pour vous administrer le vaccin COVID-19 à votre domicile.

### Si vous avez payé des frais ou reçu une facture pour un vaccin COVID-19

- Vérifiez les reçus et les relevés que vous recevez de votre prestataire pour voir s'il y a des erreurs.
- Appelez le bureau de votre prestataire pour vous renseigner sur les frais qui vous semblent erronés. La personne à qui vous parlez peut vous aider à mieux comprendre les services que vous avez reçus ou se rendre compte qu'il y a eu une erreur de facturation.
- Examinez votre « Avis récapitulatif de Medicare » pour détecter les erreurs si vous bénéficiez de l'Original Medicare. Signalez tout élément suspect à Medicare en appelant le 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227). Les utilisateurs de TTY peuvent composer le 1-877-486-2048.

## Si vous avez payé des frais ou reçu une facture pour un vaccin COVID-19 (suite)

- Examinez votre « explication des prestations » si vous avez une autre couverture, comme un plan Medicare Advantage. Signalez tout élément suspect à votre assureur.

Si vous pensez que votre prestataire vous a facturé à tort le vaccin contre la COVID-19, demandez-lui un remboursement. Si vous pensez que votre prestataire vous a facturé une visite au cabinet ou d'autres frais, mais que le seul service que vous avez reçu était le vaccin contre la COVID-19, signalez-le au Bureau de l'Inspecteur général du Département de la santé et des services sociaux des États-Unis en appelant le 1-800-HHS-TIPS ou en visitant l'adresse [tips.hhs.gov](https://tips.hhs.gov).

## Protégez-vous contre la fraude

- Protégez vos informations personnelles et financières. Ne communiquez pas vos informations si quelqu'un vous appelle, vous envoie un texto ou un e-mail vous promettant un accès payant au vaccin.
- Méfiez-vous des escrocs qui vous demandent de l'argent ou votre numéro Medicare pour vous donner le vaccin contre la COVID-19 ou une place sur une liste d'attente de vaccins.
- Vous ne devez pas payer pour mettre votre nom sur une liste d'attente pour le vaccin.
- Vous ne devez pas payer pour avoir accès à un vaccin.

## En savoir plus sur le vaccin contre la COVID-19

- Visitez [Medicare.gov/medicare-coronavirus](https://www.Medicare.gov/medicare-coronavirus) pour plus d'informations sur la couverture par Medicare du vaccin COVID-19 et d'autres services connexes. Ou appelez le 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227). Les utilisateurs de TTY peuvent composer le 1-877-486-2048.
- Visitez [CDC.gov/coronavirus](https://www.CDC.gov/coronavirus).
- Contactez votre service de santé local sur le site [CDC.gov/publichealthgateway/healthdirectories/index.html](https://www.CDC.gov/publichealthgateway/healthdirectories/index.html).
- Visitez [Medicare.gov/coverage/coronavirus-disease-2019-covid-19-vaccine](https://www.Medicare.gov/coverage/coronavirus-disease-2019-covid-19-vaccine).

Vous pouvez obtenir des informations sur Medicare dans un format adapté, par exemple en gros caractères, en braille ou en audio. Vous avez également le droit de déposer une plainte si vous estimez avoir été victime de discrimination. Visitez [Medicare.gov/about-us/accessibilitynondiscrimination-notice](https://www.Medicare.gov/about-us/accessibilitynondiscrimination-notice) ou appelez le 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227) pour plus d'informations. Les utilisateurs d'ATS doivent composer le numéro 1-877-486-2048.

Ce produit a été fabriqué aux frais des contribuables américains.

